



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique culturelle

Question écrite n° 2605

Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire sur l'étude concernant les activités culturelles en République fédérale d'Allemagne que vient de publier le gouvernement de Bonn. Ce document fait ressortir l'importance du secteur culturel dans l'économie allemande (2,7 p 100 des salaires, 2,3 p 100 du PNB, 1,4 p 100 de l'ensemble des investissements). Il souhaite donc savoir si une telle étude est disponible en France et, en cas de réponse négative, si l'on peut envisager la réalisation d'un document semblable pour notre pays.

Texte de la réponse

Reponse. - Le département des études et de la prospective travaille depuis de nombreuses années à quantifier l'importance économique de la culture en France. Les principales données ont été publiées dans le récent rapport de Mme Janine Tillard au Conseil économique et social : « Culture et économie ». Les travaux du département permettent d'avancer que le chiffre d'affaires de la vie culturelle peut être évalué à 160 milliards de francs, soit 3,5 p 100 du PIB. La vie culturelle génère 760 000 emplois, soit 4 p 100 de la population active. Les trois principales sources de financement étaient en 1984, par ordre d'importance : les ménages (110 milliards de francs) ; les administrations publiques (32 milliards de francs) ; la publicité (18 milliards de francs). La part du budget des ménages consacrée à l'achat des biens et services culturels est restée quasiment stable ces dernières années, environ 3,3 p 100 de leur budget total, dont la majeure partie est consacrée aux dépenses liées à l'audiovisuel (achat de matériels : chaînes hi-fi, magnétoscopes). Le financement public est réalisé pour 43,3 p 100 par l'État (24,9 p 100 par le ministère de la culture et 18,4 p 100 par les autres ministères) et pour 56,7 p 100 par les collectivités territoriales (communes : 49,8 p 100, départements : 5,3 p 100, régions : 1,6 p 100). On trouvera sur le graphique ci-dessous la répartition des principaux domaines financés en 1984 par l'intervention publique. D'autre part, le tableau ci-après résume l'importance économique des principales industries culturelles de contenu qui exercent des effets d'entraînement sur les services et industries techniques auxiliaires de la création et sur les activités de production de matériels supports comme les téléviseurs, matériel hi-fi. Voir tableau dans le JO no 07 (année 1989).

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2605

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 1988, page 2553